

1 - LE PARCOURS
Départ du coureur pour 1 tour de 1.00 km, avant le passage de l'arche, le cycliste rejoint son coureur pour 3 tours de 3.37 km en bike & run. Au total, le parcours 11.11 km

2 - DEPART
Donné à 18h00 pour les enfants, et 19h30 pour les adultes (à partir de minime) dans la cour du château fort de Sedan.

3 - CIRCULATION
Le parcours fera l'objet d'un arrêté portant restriction de circulation de 18h00 à 22h00.

4 - ARRIVEE
Sera jugée au même endroit que le départ.

5 - RAVITAILLEMENT DE FIN DE COURSE
Sera assuré dans la cour

6 - PARTICIPATION
L'épreuve est ouverte à toutes personnes nées de 2014 à 2021 pour les courses jeunes.
Et à toutes personnes nées en 2013 et avant, pour la course adulte.

7 - ENGAGEMENT
Inscription et règlement en ligne sur : ledossard.com
Tarif : Gratuit pour les courses enfants.
Tarif : 5,00 € / équipe pour la course minime.
Tarif : 20,00 € / équipe jusqu'au 31/12/2026 pour la course adulte.
Tarif : 25,00 € / équipe à partir du 01/01/2027 pour la course adulte.
Date limite : jeudi 07 janvier 2027 à 23h59

8 - DOSSARDS
Ils seront distribués le samedi 09 janvier 2027 dans la salle du château de Sedan à partir de 16h30.

9 - LOT SOUVENIR A TOUS LES PARTICIPANTS
Sera remis aux personnes terminant la course.

10 - CHRONOMETRAGE ET CLASSEMENT
Assurés par les officiels FFA.

11 - RECOMPENSES
Cérémonie prévue 1 heure après les derniers arrivants salle du Chateau
Les 5 premières équipes femmes, hommes et mixte toutes catégories pour les adultes

Les 3 premières équipes scratch Minime, Cadet et Junior Hommes et femmes

Les récompenses ne seront remises qu'aux lauréats présents.

12 – REGLE DE COURSE
Une équipe est constituée de deux coureurs, avec un VTT.

Le VTT doit toujours être en mouvement, il se transmet de la main à la main.

La distance entre les 2 coureurs de l'équipe ne doit jamais excéder 10 mètres.

Les relais VTT / CP sont obligatoires.

Les deux équipiers doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble, le temps de course étant pris au passage du 2ème équipier sur la ligne.

Le dossard (accrochage en position ventrale) ou la plaque de VTT doivent rester visibles durant toute la durée de l'épreuve.

Le port d'un casque à coque dure homologué NF est obligatoire pour chaque équipier durant l'intégralité de l'épreuve, jugulaire serrée.

Les deux équipiers doivent porter des tenues identiques.

Les chaussures de cross-country avec pointes sont interdites pour des raisons de sécurité.
Les vélos de cyclo-cross, tandems et vélo à assistance électrique sont interdits

Eclairage sur VTT et coureur obligatoire.

13 - RESPONSABILITE

La Team Sedan Triathlon décline toute responsabilité en cas de vols ou de détérioration qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive ainsi que toute responsabilité envers les accompagnateurs, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.

14 - SECURITE

Assurées par des signaleurs sur le parcours.

15 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant.
Sauf opposition de votre part, vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.

16 - DROIT A L'IMAGE

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur ainsi qu'à ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support et autorise la publication des résultats sur tous supports.

17 - ACCEPTATION

Tout concurrent inscrit reconnait avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

18 – CATEGORIES D'AGE

PO/ Poussin et mini poussin 6-9ans de 2021 à 2018

PU / Pupille 10-11 ans 2016 - 2017

BM/ Benjamin 12-13 ans 2014 – 2015

MF / Minime féminine MM / Minime masculin 14-15 ans 2012 – 2013

CF / Cadette et CM / Cadet masculin 2010 – 2011

JF / Junior féminine et JM / Junior masculin 2008 – 2009

SF / Sénior féminine et SM / Sénior masculin 2007 et avant

Il n'y a plus de catégorie vétéran ou master

M / Mixte : catégorie unique quel que soit l'âge des concurrents (juniors et séniors)

Toute équipe composée de 2 athlètes de catégories d'âge différentes est automatiquement classée dans la catégorie SF ou SM

Pour les équipes jeunes de poussin à cadet c'est l'inverse (ex : si un pupille court avec un benjamin, ils sont benjamins)

19 - Certificat médical et licences sportives

Athlètes licenciés fédéraux FFA, FFC, FFTRI, UFOLEP : présentation obligatoire de la licence lors de l'inscription.

- Athlètes non-licenciés en triathlon, cyclisme ou athlétisme, renseignez le PPS sur le site https://pps.athle.fr/ ou fourniture d'un certificat médical de moins de 1 an au jour de l'épreuve + pour les enfants questionnaire de santé https://pps.athle.fr/